



# REPERES 61

SEPTEMBRE 2023  
NUMERO 30

FÉDÉRATION **ORNE**

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

## SOMMAIRE

2. Edito

3. Interview Association Foyer Rural  
de St Hilaire sur Erre

4. - Lire et Faire Lire

- LIGHT « Une histoire à écrire en-  
semble

5. - « Abaya » La Ligue de l'ensei-  
gnement s'inquiète des démonstra-  
tions de fermeté sélectives

- Association Les amis des jeux

6. Retour en image de l'année  
2023

# EDITO

## Média "S'associer pour agir" \*

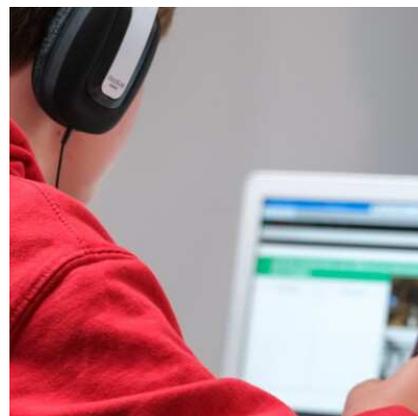
### Quatre podcasts « Pour l'émancipation par la démocratie »

Comme exprimé à travers son engagement solennel de Metz, la Ligue de l'enseignement s'engage contre les idées et les pratiques d'extrême-droite. Concrètement, cela se traduira, dans les semaines et mois à venir, par le renforcement de ses partenariats associatifs, un investissement du champ scolaire et extrascolaire, la création de ressources pour les associations... Une série de 4 podcasts raconte pourquoi et comment la Ligue s'engage contre les idées d'extrême-droite, grâce aux outils de l'éducation populaire :

- Les associations se mobilisent
- L'éducation aux médias et à l'information comme barrage
- Face à la xénophobie, accueillir et accompagner les personnes exilées
- Fabriquer la citoyenneté au quotidien



**« S'associer pour agir ».**  
Ce média de terrain est tourné vers l'action. Il met en valeur les démarches et les récits qui témoignent de ce que les associations vivent et créent, quotidiennement.



Vous pouvez retrouver ceux-ci sur le site de La ligue de l'enseignement :

[laligue.media/format/podcast](http://laligue.media/format/podcast)

# Association Foyer Rural de St Hilaire sur Erre

## Interview

### Pourquoi l'appellation « Foyer rural » ?

Ce nom a été attribué en lien avec le milieu rural puisque les habitants des secteurs étaient principalement des gens de la terre.

### Il y a un an et demi vous avez emménagé dans des locaux rénovés, comment le Foyer s'y retrouve-t-il après une période compliquée entre travaux et crise sanitaire ?

Nous avons limité les dégâts en maintenant des activités à distance : gym, yoga. Un relais couture a été mis en place pour réaliser des masques et des blouses et aider ainsi les soignants pendant la crise sanitaire. Nous avons également travaillé sur une aide aux devoirs pour les ados. Enfin, un projet d'éducation populaire à la nutrition a été organisé ainsi que des balades. Tout ceci a permis de maintenir le lien et contribué à une bonne hygiène de vie de nos adhérents.



Fait à St Hilaire sur Erre,  
le 20 septembre 2023

La présidente Marie-Noëlle  
Aveline

### Pouvez-vous nous écrire quelques mots sur l'histoire de votre association et de son implantation ? Vous avez fêté et décoré un de ses piliers M. Montauchet récemment.

L'association a été créée en 1966 par une institutrice particulièrement dynamique. Mme Sabatier, impliquée dans l'Education Populaire, avait à cœur de permettre l'accès à la culture à tous et surtout dans les zones les plus reculées tel que le monde rural. De par leur proximité, l'association s'est créée sur les deux villages : St-Hilaire et St-Agnan sur Erre. Mme Sabatier était une fervente partisane de l'Education Populaire (laïcité, parité, ouverture sur le monde...).

Très vite, M. Mautouchet qui était lui-même à l'Education Nationale, a pris le relais de Mme Sabatier pour continuer son œuvre. Il est resté aux commandes pendant une quarantaine d'années, fidèle à son tour aux valeurs de l'Education Populaire, d'où la récompense par une décoration pour ses bons et loyaux services au Foyer.

### Comment concevez-vous votre lien avec l'école publique de la commune d'autant plus qu'une institutrice de l'école communale est à l'initiative de la création du Foyer rural ?

Le génie de Mme Sabatier a été de responsabiliser les jeunes en leur attribuant des tâches au sein du Foyer. Ces jeunes se sont sentis valorisés de sorte que, lorsqu'ils sont devenus parents à leur tour, ils ont su transmettre ces valeurs et ont maintenu des liens forts avec l'école publique. La crise Covid et l'amplification des réseaux sociaux ont malheureusement contribué à étioiler ce lien dynamique.

### Qui dit Foyer rural dit ruralité. Comment voyez-vous votre rôle dans un territoire rural ?

Notre rôle est de maintenir et continuer à stimuler la curiosité au monde et l'intérêt à la culture en général.

### Avez-vous des partenariats spécifiques avec d'autres associations locales ? Si oui, lesquels et avec quels objectifs ?

Nous sommes en relations étroites avec le Jardin Partagé de Nocé et le MIL Perche sur le thème de l'alimentation et du bien manger pour tous. A ce sujet nous avons monté un projet de « paniers solidaires » destinés à rendre les familles en difficultés financières plus autonomes pour gérer leur équilibre alimentaire.

Nous travaillons aussi avec le Foyer Theilois pour favoriser l'accès de tous au cinéma local.

Nous avons en projet de recréer le lien avec l'APE.

### Votre association vit avec des bénévoles pour son Conseil d'Administration. Pourriez-vous nous dire en quelques mots sur quoi se fonde l'engagement de bénévoles au sein de votre association ?

Nos bénévoles sont partie prenante dans l'élaboration de nos projets. Le Conseil d'Administration se réunit tous les trimestres pour donner l'orientation des actions du Foyer.

Les membres du CA comme nos adhérents en général se rendent bénévoles ponctuellement sur certaines actions.

### Votre association est affiliée à La ligue de l'enseignement de l'Orne. Qu'est-ce qui vous a motivé pour faire ce choix ? Qu'en attendez-vous ? Que pensez-vous apporter à La ligue, fédération d'associations ?

L'éthique de l'Education Populaire portée par la Ligue de l'Enseignement reste chère au Foyer. C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité le soutien de la Ligue.

## Lire et Faire Lire

C'est la rentrée, « Lire et faire lire » recherche des bénévoles!!

Chaque année, des bénévoles (personnes âgées de plus de 50 ans) font vivre, partout en France, le programme Lire et faire lire pour transmettre aux jeunes le plaisir de la lecture. Dans chaque département, une coordination forme et accompagne les bénévoles qui interviennent à l'école ou dans d'autres structures : bibliothèques, centres de loisirs, associations de quartier, librairies... C'est la rentrée, et l'heure pour Lire et faire lire d'accueillir de nouvelles et nouveaux bénévoles !

Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle co-fondé en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin. Lire et faire lire ambitionne de faire découvrir la littérature jeunesse aux enfants, de partager le plaisir des livres et de lutter contre l'illettrisme.



Les bénévoles de plus de cinquante ans de Lire et faire lire interviennent dans diverses structures auprès de petits groupes d'enfants de 0 à 12 ans : crèches, écoles maternelles et élémentaires, collèges, bibliothèques, centres de loisirs, associations de quartier, librairies, centres sociaux, relais petite enfance, centres d'hébergement, ou encore dans des établissements de protection de l'enfance.

Accompagnés et formés, ces bénévoles interviennent une fois par semaine pour des moments de lecture-loisir. Les séances de lecture sont préparées en concertation avec l'équipe éducative dans le cadre du projet de la structure d'accueil, et sont adaptées aux âges des enfants bénéficiaires.

Porté par les deux réseaux associatifs, la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales, Lire et faire lire est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire. Les coordinations départementales animent le développement du programme, accompagnent les bénévoles et assurent le lien avec les structures éducatives, culturelles et sociales.

## LIGHT

### Une histoire à écrire ensemble

D'octobre à décembre 2023, la compagnie Halem vous invite à participer à une aventure artistique pluridisciplinaire.

Artistes de cirque, chorégraphe, musicien et metteuse en scène s'installent à la MIC, place de la paix à Perseigne pour 3

semaines afin de vous faire partager des moments collectifs de création.

Nous nous inspirerons du conte de « La petite fille aux allumettes » d'Andersen afin de nous demander ensemble ce qui nous tient chaud, ce qui garde notre imagination fertile et ce que nous rêvons pour demain.

**Inscriptions et renseignements**

**Centre socioculturel**

**Paul Gauguin directement sur place ou**

**au 02 14 17 17 77**

## COLLECTE APPEL AUX DONS

**À DÉPOSER  
AU CENTRE SOCIOCULTUREL  
PAUL GAUGUIN  
1, PLACE DE LA PAIX  
61 000 ALENÇON**

Pour les ateliers de construction avec le scénographe François Gourgues :

- Sacs plastiques propres (couleur unie, sans logo ni dessins ou écritures)
- Bâches plastiques propres
- vêtements toutes tailles , toutes sortes
- Jouets / Poupées en plastiques (usés ou bon état)
- Cartons propres, toutes tailles
- Couvertures de survie propres
- Papier cartons brillants
- Décorations de Noël (boules / guirlandes / personnages / luminaires ...)
- Papier de soie
- Tuyau PVC
- Fil à grosses aiguilles de tapisserie
- Ficelle(s) de tout genre
- Papier / rouleaux craft
- Tissus colorés (vêtements, draps, nappes, rideaux ...)
- Cintres en métal
- Fil de fer
- Petits bidons plastique et bouteilles plastiques
- Scotchs en tout genre
- Bouchons en plastiques / perles de plastique
- Roues de vélo
- Cerfs-volants
- Boîtes de conserve vides

Quelques outils à prêter:  
Pincettes à linges, pistolets à colle, agrafeuses en tout genre, pincettes et pincettes coupantes, ciseaux, cutters,

## Abaya : la Ligue de l'enseignement s'inquiète des démonstrations de fermeté sélectives

Communiqué de presse : La Ligue de l'enseignement Nationale

La note de service du 31 août 2023 adressée aux cheffes et chefs d'établissement d'enseignement fait entrer « le port de tenues type abaya ou qamis » (sic) dans le périmètre d'application de la loi du 15 mars 2004, au motif que « le port de telles tenues manifeste ostensiblement en milieu scolaire une appartenance religieuse » et, pour cette raison, ne peut y être toléré.

Attachée à l'application d'une loi votée démocratiquement, la Ligue de l'enseignement prend acte d'une décision à laquelle les cheffes et chefs d'établissement trouvent avantage puisqu'elle allège leur part de responsabilité dans l'appréciation des situations qui se présentent à eux.

Cependant, la Ligue de l'enseignement exprime son inquiétude devant les démonstrations de fermeté sélectives en matière de laïcité et de séparation. Trois risques surtout lui semblent redoutables.

Les avantages institutionnels et financiers assurant la prospérité d'un enseignement privé dont nul n'ignore le « caractère propre » religieux, le plus souvent catholique, qui contribue à en faire un instrument de sélection scolaire et sociale, ces avantages peineront à convaincre celles et ceux qui en doutent que les divers cultes pratiqués sur le territoire national y jouissent d'un égal respect.

La fermeté laïque toujours réaffirmée à l'adresse des musulmans cache de plus en plus mal l'impuissance à changer un ordre des choses, des réalités sociales qui nourrissent les revendications identitaires. Les tensions que ravivent périodiquement des formes variées de discrimination seront-elles apaisées par une communication qui instrumentalise les peurs et les fantasmes plutôt que de combattre les ignorances et les préjugés ? Étrange République que celle où les décisions concernant un vêtement dont, il y a peu, beaucoup de Français ignoraient jusqu'à l'existence, saturent l'espace médiatique, quand plus de 40 000 enfants dorment comme leurs parents dans une voiture, une caravane ou un squat.

Enfin, l'argument qui met en avant la libération des jeunes filles, leur affranchissement d'une pression ou d'une contrainte subie, s'il mérite assurément être pris en considération, ne saurait avoir une valeur absolue et générale. Il faudrait pouvoir démontrer que, dans tous les cas, le port de tel ou tel vêtement a une signification religieuse et ne résulte pas d'un libre choix. Qui le pourrait ? À désigner ainsi à l'attention publique des jeunes filles qui, trop souvent déjà, ne voient plus dans notre laïcité qu'une multiplication d'interdits, pense-t-on qu'on les persuadera mieux de son caractère essentiellement émancipateur ?

Au lendemain de la création de la Ligue de l'enseignement, en 1867, le ministre de l'instruction publique avait fait sensation en répondant à ceux qui réclamaient que les membres du clergé soient dispensés du service militaire : « le pays ne comprendra jamais qu'avec trois aunes de drap noir ou gris un chef de communauté puisse faire un dispensé militaire ». On aspire à entendre un Victor Duruy du XXI<sup>e</sup> siècle dire que ce n'est pas le fait de porter ou non « trois aunes de drap noir ou gris » qui menace la République et l'identité nationale.



## Association les Amis des jeux



L'association les amis des jeux de la Ferté Macé ( affiliée à La Ligue de l'enseignement ) propose dans le cadre du printemps ( qui se prolonge !!) de la diversité avec la Ligue et l'UFOLEP un après midi de jeux à la base de loisirs de La Ferté Macé.

Cette manifestation aura lieu de 14h à 18 h, le 7 octobre 2023 organisée avec l'association des réfugiés de La Ferté et Domfront ( AReDF ) vise à mettre en contact les réfugiés arrivés sur notre région et la population locale pour une meilleure compréhension mutuelle .

Albert Le Monnier tel 06.85.89.18.40

## Quelques interventions en images...



**Repères 61 est envoyé à toutes les mairies du département, à tous les établissements scolaires publics de l'Orne (écoles, collèges, lycées), aux associations affiliées à La Ligue de l'enseignement de l'Orne, aux services civiques, aux juniors associations, aux personnels de La Ligue de l'enseignement de la Normandie...**

**FÉDÉRATION ORNE**

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**FEDERATION DE L'ORNE**

**4, LE BOIS DES CLAIRETS 61000 ST GERMAIN DU CORBEIS**

**TEL : 02.33.82.37.80 FEDERATION61@LALIGUENORMANDIE.ORG**

**ISSN 2534-7918 DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIAN ROUSSELIN**